



Sagem Com's

FÉDÉRATION DE LA MÉTALLURGIE SAGEM COM'S CENTRAL

LE STRESS : IL Y A DE QUOI EN FAIRE UNE MALADIE !

www.cfecgc-sagemcoms.com

Rueil-Malmaison, le 12 novembre 2009

La grande majorité des salariés se sentent crispés ou tendus à cause de leur travail :

- ✓ 39 % ont des migraines ou des maux de tête
- ✓ 69 % sont tendu(e)s ou crispé(e)s
- ✓ 51 % se sentent découragés
- ✓ 77 % estiment que leur charge de travail est plus lourde qu'auparavant
- ✓ 77 % sont fréquemment interrompus dans leur travail
- ✓ 77 % estiment que le stress n'est pas pris en compte dans leur entreprise
- ✓ 46 % sont confrontés agressifs
- ✓ 59 % ont des difficultés à concilier travail et vie privée

(Baromètre stress CFE-CGC mars 2009)

Dégradation des conditions de travail, harcèlement, la gestion par le stress est une réalité!

Les récents suicides de salariés chez France Télécom, Renault, La Poste, PSA, EDF..., comme dans d'autres entreprises, ont interpellé le gouvernement et le grand public sur la nécessité de considérer la souffrance au travail comme un problème de société.

Le risque psychosocial (stress, harcèlement...) est devenu un risque auquel les entreprises doivent désormais faire face. 50 % des arrêts maladies seraient liés au stress. Selon l'OMS la France est le troisième pays où les dépressions liées au travail sont les plus nombreuses. La souffrance au travail est devenue chronique.

La **CFE-CGC** est pionnière en matière de lutte contre le stress en entreprise. Depuis des années, elle met en évidence ce phénomène grâce à ses différentes études pluridisciplinaires et son sondage régulier réalisé par Opinionway. **ELLE RÉCLAME LA RECONNAISSANCE DU STRESS COMME MALADIE PROFESSIONNELLE.**

Elle vous propose aujourd'hui ce site d'information qui a pour vocation de présenter la réalité de la souffrance au travail. Vous y trouverez des conseils, des documents, des analyses et des outils pour vous aider à lutter contre la souffrance au travail.

Pour en savoir plus : http://www.cfecgc.org/ewb_pages/div/Stress.php

Les actions de la CFE-CGC

Transposition de l'accord européen sur le stress : la CFE-CGC approuve le texte (juillet 2008)

C'est par un accord destiné à améliorer la prévention du stress professionnel que s'est conclue, le 2 juillet dernier, la négociation sur le stress au travail. La **CFE-CGC** approuve cet accord, qui transcrit en droit français un accord cadre européen de 2004.

En effet, le texte met en évidence de la nécessité de prévenir le stress et ses facteurs par :

- ✓ une information de tous,
- ✓ une formation des principaux acteurs,
- ✓ la revendication d'un dialogue social de qualité,
- ✓ la prise de conscience de l'importance de l'équilibre vie privée / vie professionnelle

Des points mis en avant depuis des années par la **CFE-CGC** !

Par ailleurs, les facteurs de stress en rapport avec le travail ont été actés :

- ✓ l'organisation et les processus de travail
- ✓ les conditions et l'environnement de travail
- ✓ la communication
- ✓ et les facteurs subjectifs tels que la pression émotionnelle et sociale



Nous avons obtenu un enrichissement considérable par rapport au texte européen avec, en sus, des notions comme la place des représentants du personnel qui doivent être parties prenantes.

A retenir : Désormais, ce texte pourra servir de cadre de référence. Il permettra d'améliorer la prise de conscience et la compréhension du stress au travail, pour le repérer, l'éviter ou le circonscrire.

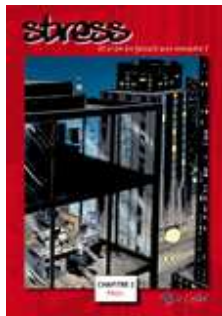
Vulgarisation

La CFE-CGC a choisi d'expliquer simplement un sujet grave avec 3 bandes dessinées

A télécharger sur : http://www.cfecgc.org/ewb_pages/div/Stress_Actualite.php



Les facteurs



Les indicateurs



Comment réagir

- **Mais c'est quoi le stress ?** : D'après l'Agence Européenne pour la Sécurité et la Santé au travail , le stress « survient lorsqu'il y a déséquilibre entre la perception qu'une personne a des contraintes que lui impose son environnement et la perception qu'elle a de ses propres ressources pour y faire face. »
- **Les facteurs possibles sont** : L'insuffisance de temps par rapport à la charge de travail, la difficulté à concilier vie professionnelle et vie privée, la perte d'autonomie liée aux nouveaux outils de gestion, le harcèlement moral, l'agressivité de la clientèle, la concurrence entre collègues, le risque de perte financière, la perte de sens et de valeurs, la non-reconnaissance, des ordres contraires à l'éthique et aux valeurs personnelles, la contrainte émotionnelle, ...
- **Les causes** sont très souvent liées aux méthodes de management
- **Les effets sont considérables pour l'entreprise** : démotivation des salariés, arrêts maladies, désorganisation des services, ...
- Face au stress : **ne restez pas isolé et ne culpabilisez pas** => il faut en parler autour de vous : représentant syndical, élus CHSCT, médecin du travail.

LA CFE-CGC revendique :

- Une gestion humaine des ressources (et non pas une gestion des ressources humaines à la merci de la profitabilité)
 - ✓ Actualiser la définition de poste de chacun
 - ✓ Anticiper les orientations de la société
 - ✓ Accompagner les changements de poste (avant, pendant et après)
- Des méthodes de management qui concilient bien être du salarié et productivité
 - ✓ Ne pas privilégier la valeur argent par rapport à la valeur humaine
 - ✓ Arrêt de la réactivité impulsive
 - ✓ Pas de démarrage de projet sans les ressources humaines et matérielles en adéquation
- Un suivi du stress dans l'entreprise par le CHSCT et dans le cadre de la négociation obligatoire
 - ✓ Améliorer l'intimité au poste de travail
 - ✓ Mise en place d'une commission de suivi des salariés impactés par le projet de regroupement

**PAS DE GRANDS DISCOURS, DES ACTES ET DEPUIS PRES DE 10 ANS
LA CFE-CGC AGIT POUR LES SALARIES !**

**LE 19 NOVEMBRE 2009 A RUEIL ET A OSNY
VOTEZ ET FAITES VOTER CFE-CGC**

Sagem Communications

E-mail : cfecgc.sagemcoms@gmail.com

Blog : www.cfecgc-sagemcoms.com

DSC : René MELLAC 06 08 23 43 77

Osny Thierry ALEGRE 06 68 92 74 28	Rueil-Malmaison Bernard MORIN 06 11 85 46 05	Rueil-Malmaison Stéphane GERONIMI 06 07 55 93 66	Rueil-Malmaison Amaud LUCAS de COUVILLE 06 77 28 12 45
------------------------------------------	----------------------------------------------------	--------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------